

# Le snesup



**SNESUP-FSU**  
Syndicat national de l'enseignement supérieur  
**Congrès d'orientation**  
26-28 mars 2013  
Institut Galilée  
UNIVERSITÉ PARIS 13  
NORD



© Didier Chamma

## Un congrès singulier... participez !

→ par Stéphane Tassel, secrétaire général du SNESUP

*Le congrès d'orientation du SNESUP se déroulera à un moment singulier, sans doute quelques jours après la présentation au Conseil des ministres du projet de loi devant se substituer à la loi « pacte pour la recherche » et à la loi LRU. La loi sur l'École - avec ses répercussions sur la formation des enseignants et les ESPE - devrait avoir été examinée au Parlement. De riches débats en perspective, avec comme enjeux le service public d'enseignement supérieur et de recherche, l'avenir des jeunes... Une année de congrès... pour notre fédération la FSU, en février prochain à Poitiers du 11 au 15 février, pour le SNESUP, les 26, 27 et 28 mars prochain à Paris dans les locaux de l'université Paris 13. Ce sont des moments importants dans la*



*vie démocratique syndicale, d'où les membres des futures directions tireront leur légitimité et le cap de leur action pour les deux prochaines années.*

*Ce sera l'occasion de prolonger la réflexion sur des questions centrales comme la démocratisation, la résorption de la préca-*

*rité, l'emploi scientifique, les carrières ou les salaires, de débattre de questions de société, du rôle de l'enseignement supérieur face aux multiples plans de suppressions d'emplois, de réaffirmer notre opposition aux politiques d'austérité et d'avancer nos propositions alternatives.*

*Préparer ces congrès, c'est être dans l'action dès maintenant avec nos collègues pour nos revendications !*

S  
U  
P  
P  
L  
É  
M  
E  
N  
T

# Pour un SNESUP moteur offensif et rassembleur

Ces dernières années, les politiques de droite ont profondément dégradé et appauvri le tissu économique privé, les services publics et les conditions de vie de la grande majorité de nos concitoyens. Au nom de la crise, l'austérité a été imposée à des millions de jeunes, de salariés, de retraités, en France comme dans de très nombreux pays. En mai dernier, des choix politiques libéraux et la complaisance idéologique avec l'extrême droite, incarnés par N. Sarkozy, ont été battus. Le SNESUP y a contribué, notamment par son rôle moteur dans les grandes luttes de 2009.

Les lois sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (Pacte recherche, LRU), la réforme de la formation des enseignants, les budgets contraints par des politiques de pseudo-excellence, ont dégradé et dénaturé les missions universitaires. Sous prétexte d'innovation et de compétitivité, la recherche publique est sous la pression d'impératifs de rentabilité immédiate. L'effondrement des financements récurrents au profit d'appels d'offre souvent étroitement thématiques et le gel de nombreux emplois statutaires dégradent les conditions de travail et font exploser la précarité. Les formations sont obérées par le poids du chômage et de la bien trop faible reconnaissance des diplômés et qualifications.

*Les choix du gouvernement Ayrault sont préoccupants ; ils doivent et peuvent être*

*inversés. Les attentes et les besoins sont grands ; les nouvelles lois doivent marquer la rupture avec les politiques antérieures.*

## **Un syndicalisme universitaire ancré dans la société et dans le milieu scientifique**

Le SNESUP tient sa force du nombre de ses adhérents, de leur représentativité au sein du milieu universitaire et scientifique, de sa capacité à conduire des actions en phase avec une majorité d'étudiants et une large part de l'opinion publique. Il n'exclut aucune modalité : présence syndicale dans les élections et les instances représentatives, négociations avec le ministère et tous les interlocuteurs publics, réseaux sociaux, débats de société, pétitions, rassemblements, manifestations, grève...

Pour obtenir de substantielles avancées dans la loi d'orientation en préparation, pour écarter les logiques de régionalisation des universités et d'affaiblissement des statuts et libertés scientifiques, pour sortir d'une période d'affaiblissement des syndicats, le SNESUP doit prendre l'initiative avec audace. Plus que jamais, il doit fédérer et exprimer les aspirations des universitaires.

Le SNESUP doit porter au plus haut l'exigence de démocratie. La pluralité des orientations proposées au vote des syndiqué.e.s, par des adhérent.e.s librement rassemblé.e.s

autour d'un texte traduit cette conception fondamentale.

*Notre démarche est aujourd'hui de prolonger et de vivifier ce principe qui fonde la légitimité des analyses, des revendications et des dirigeants que se choisit le SNESUP.*

## **Des actions revendicatives inscrites dans une conception dynamique du syndicalisme universitaire**

### **• Régulation démocratique nationale du supérieur et de la recherche**

L'État doit réinvestir ses responsabilités en matière d'enseignement supérieur, par l'abandon des responsabilités et compétences élargies (RCE), le retour à une gestion nationale des personnels titulaires, le maintien d'une carte nationale des formations par un contrôle a priori des habilitations, après avis du CNESER. Cette régulation par l'État doit aussi être attentive aux besoins exprimés à l'échelle des territoires.

Des choix budgétaires révisés doivent abandonner l'actuel dispositif fiscal du Crédit Impôt Recherche et redéployer les crédits vers les laboratoires et les établissements. Le financement pérenne et récurrent des laboratoires doit couvrir plus des deux tiers des besoins pour éviter la course stérilisante aux « financements diversifiés » ; il en va aussi de l'indépendance intellectuelle de la recherche. Il y a urgence à financer des emplois statutaires revalorisés. Il est enfin indispensable de construire un dispositif cohérent et unifié des formations post-bac publiques.

### **• Autonomie et collégialité**

C'est dans ce cadre régulé, de service public renforcé et nationalement cohérent – en rupture avec la LRU – que doit se situer le débat sur l'autonomie des établissements. La compétition à tout va, le clientélisme, l'in-féodation à des intérêts locaux ou privés vont à l'encontre de l'indispensable liberté académique et de recherche.

Une reconfiguration des instances universitaires s'impose. Le CA, élargi pour être plus représentatif, doit devenir le lieu véritable des choix stratégiques. Les modalités d'élection du président doivent être revues. Le recours à la réunion des conseils centraux peut renforcer la collégialité et redonner du poids à chacun des conseils. Partout, le lien formation/recherche doit être garanti. En particulier, là où elles existent, les UFR doivent reconquérir un rôle prépondérant d'acteur de la recherche.



© DR

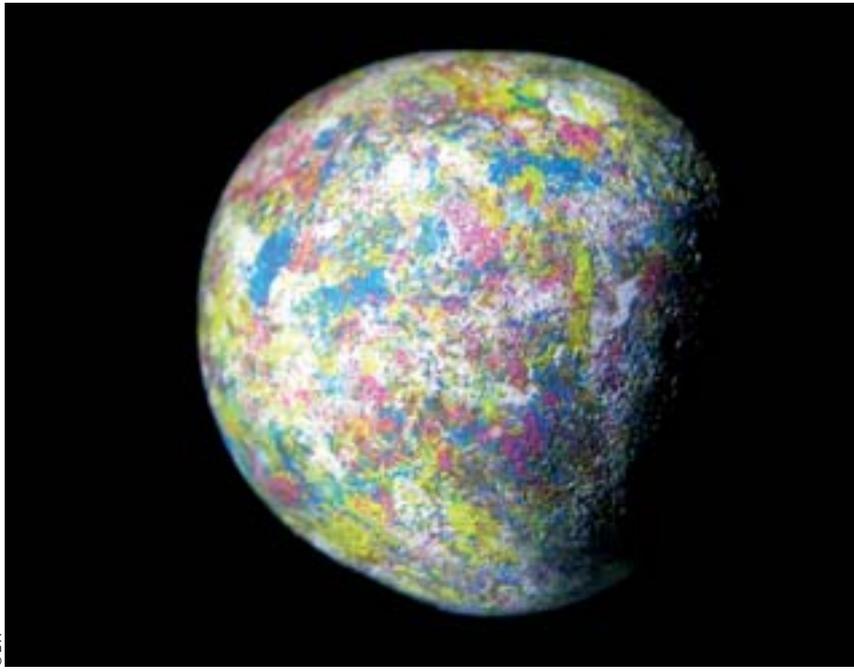
## Une organisation du SNESUP à la hauteur des enjeux

Face aux enjeux de la situation présente, notre capacité à articuler en permanence analyse et action, à renforcer le lien entre instances nationales et sections locales, à enrichir réflexion collective et pratique individuelle, est particulièrement cruciale. Plus que jamais, le renouvellement des instances et des responsabilités doit encourager une répartition des mandats et des décharges, qui améliore l'implication de tous, en facilitant l'imbrication des activités scientifiques et militantes et en portant toujours plus haut l'éthique de l'engagement. Plus que jamais, nous devons consolider les dynamiques des réseaux des élus SNE-SUP dans les conseils centraux et dans les instances nationales, veiller à tirer bénéfice de la richesse de l'expérience des collègues en responsabilités (au sein du syndicat, dans les instances et exécutifs universitaires...), élargir notre audience par la qualité de nos publications.

*Voilà ce que nous demandons aux syndiqué.e.s de soutenir et de construire autour d'Action Syndicale en refusant tout à la fois des postures immobilistes et un syndicalisme purement protestataire. Le SNESUP doit vivre dans et avec la communauté universitaire, en être une émanation autant qu'une force motrice.* ●

### PREMIERS SIGNATAIRES

- Alava S., Astruc T., Barakat G., Benoît La Guillaume L., Bernard N., Bernardini A.-M., Biston J., Bonnery S., Boutan P., Brunel F., Champesme M., Chantelot P. ; Chapoulie R., Christofol H., Cottrel M., Deauvieu J., Delagneau J.-M., Delepoue M., Dumasy L., Duprat C., Duyck J.-Y., El Guerjouma R., Enjouvin B., Fabbri J., Fabre A.-V., Fasquelle D., Faudot D., Fiori-Duharcourt N., Freitas A., Gabert M., Gallenga G., Gallot J., Garric J.-C., Gebuhrer O., Gest M., Gleyse B., Guelfucci J.-P., Gerbier B., Grosmann M., Guérin P., Guillaud F., Guyot J., Henry M., Héryn M., Hoffmann C., Jaafari A., Jardin J.-P., Jean G., Jouini M., Joulin A., Kahane C., L'Huillier M.-C., Lainé J.-P., Laorden F., Lambert X., Lauton G., Lauton M., Lebaron F., Lelourec H., Lewkowicz J., Liquet J.-C., Mauriat C., Mazauric C., Mazauric S., de Mecquenem I., Mercuri L., Meslian A., Morel F., Nait Abdelaziz M., Neveu M., Ouaqqa A., Ouzoulias A., Ortiz J., Pagano A., Policar A., Portron A., Pugnaud S., Rasselet G., Régent F., Rousseau P., Roux B., Saboni A., Sanchez X., Sauret M.-J., Sceaux J.-P., Sindzingre P., Talbot S., Tassel S., Terreau C., Thorez P., Tollet G., Toulgoat C., Touratier P., Truchet B., Zidi M.



© DR

### • Recherche

Il faut tourner le dos définitivement aux « politiques d'excellence », donner à tous les enseignants-chercheurs les moyens et la disponibilité nécessaires à la production des savoirs, dans le laboratoire qui convient à leur projet. Les statuts dérogatoires (de type IUF) créent des phénomènes de niche, au détriment de dispositions pouvant bénéficier à tous (congé sabbatique systématique pour les E.C., congé de préparation au doctorat pour les personnels de statut second degré...). La réflexion sur les instances nationales d'évaluation et de prospective (dont le rôle des agences) doit concilier bilan critique de l'existant et large débat sur des propositions alternatives.

### • Formation

Rompre avec la nécessité du travail salarié et améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants est la première urgence pour lutter contre les inégalités sociales. Tous les jeunes – y compris les bacheliers technologiques et professionnels – doivent trouver à l'Université une filière adaptée à leurs choix et à leur formation. L'articulation formation/recherche est essentielle dès l'accès aux études supérieures. Cela nécessite de revoir l'offre de formation de Licence et de Master et – à terme – de mettre en cohérence sous cette exigence toutes les formations du post-bac public. Assurer aux futurs enseignants de premier et second degrés une formation professionnelle de qualité est une mission fondamentale des universités. La « formation tout au long de la vie » est un champ à réinvestir.

### • Personnels

À une dégradation très forte des statuts et des conditions de travail des enseignants et enseignants-chercheurs s'ajoute une poussée de l'emploi précaire toujours plus intolérable. Harcèlement, stress et souffrance au travail se développent fortement, touchant toutes les catégories. Les choix de structures et d'organisations qui mènent à ces atteintes à la santé des personnels doivent être dénoncés et combattus. Des mesures énergiques allant bien au-delà de l'abrogation des décrets de 2009 doivent être prises pour enrayer la précarisation et œuvrer à une forte revalorisation des métiers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

### • Un syndicalisme universitaire dynamique

Les revendications élaborées par le SNE-SUP doivent être lisibles, dynamiques et relayées dans la communauté. Les dimensions fédérales du syndicalisme dans la FSU sont des atouts, qui peuvent être mieux exploités. Le travail dans la FSU doit permettre une meilleure prise en compte des questions universitaires et des convergences doivent être recherchées sur les sujets faisant débat (précarité, FDE). Les collaborations avec les autres syndicats FSU de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, notamment le SNCS, sont à renforcer. À l'échelle internationale, européenne en particulier, le SNESUP doit contribuer au renforcement des liens recherche-société et à la construction d'alternatives aux politiques néfastes, notamment en matière d'Enseignement Supérieur.

# Imposons le changement

## Un service public affaibli et des conditions de travail dégradées

Ce congrès d'orientation est le troisième depuis la loi LRU, venue parachever les réformes entamées avec le LMD dans les années 2000, impulsées par le processus de Bologne et la stratégie de Lisbonne. La plupart des établissements d'enseignement supérieur sont passés aux Responsabilités et compétences élargies (RCE) et beaucoup connaissent des difficultés financières annoncées par le SNESUP dès 2007. Gels d'emplois et des investissements, heures complémentaires non payées, réductions des contenus de formation et des crédits de recherche deviennent la règle. Les financements sur projets remplacent de plus en plus les ressources pérennes. Des restructurations profondes ont lieu, au moyen de PRES, de fondations, de fusions ou encore de projets liés aux « investissements d'avenir ». Les conséquences sont connues :

- la précarité des personnels explose : le nombre d'enseignants précaires a officiellement augmenté d'au moins 50 % depuis 2008 et les conditions très restrictives de la loi Sauvadet empêchent la titularisation de la majorité des contractuels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR), particulièrement les enseignants ;
- les tâches « administratives » prennent le pas sur les activités d'enseignement et de recherche : recherche de vacataires pour les cours, réponse aux appels d'offre, recherche de financements, etc. ;
- les titulaires, BIATSS, enseignants ou enseignants-chercheurs, voient leur charge de travail augmenter et sont l'objet d'une folie de l'évaluation liée aux pratiques du *New Public Management* ;

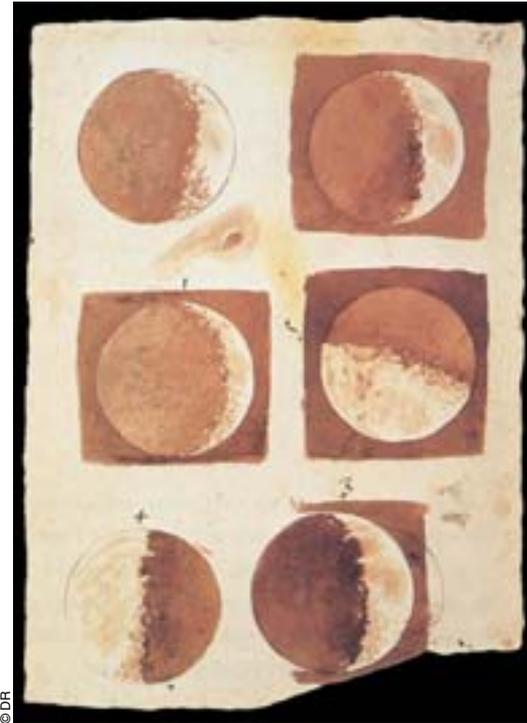
- les conditions de travail de tous se détériorent, une bureaucratie galopante se répand, créant une urgence permanente et imposant le primat de la « performance », de « l'excellence », de la rentabilité. La mise en concurrence de tous (financement sur projet, primes, etc.) rompt les liens collectifs nécessaires à l'exercice des missions de service public, un climat délétère s'installe dans beaucoup d'établissements.

## Un changement de majorité politique, mais aucune rupture en matière d'ESR

Dans un contexte de crise du système économique international, doublée d'une crise écologique majeure, toutes les réformes qui touchent l'ESR depuis une dizaine d'années s'inscrivent dans la logique du renforcement de la mainmise du capitalisme financier sur la société et des attaques contre les droits sociaux.

La nouvelle majorité élue en 2012 sous le slogan « Le changement, c'est maintenant » ne montre aucune volonté de changement de politique, en particulier en matière d'ESR. Le cadre verrouillé des Assises, tout comme les annonces distillées dans les médias en préfiguration du projet de loi annoncé – « choc de compétitivité », sanctuarisation du crédit impôt recherche (niche fiscale d'environ 5 milliards d'euros non contrôlée !), maintien de l'ANR et de l'AERES – quelle que sera sa forme –, dogme de la « valorisation » et du rapprochement avec les entreprises – éloignent tout espoir d'une rupture à la hauteur de nos attentes. Au contraire, le discours du « redressement productif » et de « l'entrepreneuriat étudiant » confirme l'orientation néolibérale de la recherche publique et la subordination des formations universitaires à « l'employabilité » des étudiants, dans un cadre régional renforcé.

Quant à la Formation des enseignants (FDE), les dernières annonces font craindre le pire : calendrier des concours inadapté, formation à et par la recherche menacée, stages professionnels au rabais. Le gouvernement n'entend pas revenir sur un système de « mastérisation » qui couple master et concours dans une équation intenable (pour les étudiants comme pour les formateurs), crée des cohortes de reçus-collés et menace à terme le statut d'enseignant fonctionnaire. Les décisions de deuxième session de recrutement en 2013, et de création des ESPE dans la précipitation et le vide réglementaire placent à nouveau les collègues



© DR

intervenant en FDE dans une situation insupportable.

Plus que jamais, parallèlement à la défense des cas individuels, le syndicalisme doit montrer et dénoncer les liens entre la dégradation de nos conditions de travail et le renforcement des politiques néolibérales, afin de créer les conditions de mobilisations suffisamment fortes pour imposer nos revendications.

Cependant, de plus en plus de militants du SNESUP font l'amer constat que leur volonté d'agir se heurte à l'inertie et aux ambiguïtés de la majorité actuelle du syndicat.

## Une direction « Action syndicale » (AS) incapable de fédérer et de mobiliser nos forces

La direction nationale est affaiblie par des conflits internes à la majorité AS, manquant de lignes directrices clairement définies, et par certaines pratiques antidémocratiques – très éloignées de son discours rassembleur – consistant trop souvent à écarter ceux qui expriment un désaccord. Les conséquences sont lourdes sur l'activité syndicale nationale :

- les dossiers ne sont pas assez approfondis ;
- les décisions, souvent prises en cercle restreint, manquent de légitimité ;
- la direction n'apporte pas suffisamment son soutien à la pratique militante locale, alors que celle-ci, dans un contexte où l'en-



© DR

gagement syndical est lourd à porter, a besoin de disposer régulièrement de dossiers synthétiques, d'outils de communication efficaces et de formations syndicales ;

- dès lors, les camarades qui font vivre les sections se sentent isolés, sans autre retour sur les débats dans les instances du syndicat que le contenu insatisfaisant des *Lettres-flash*.

Même si des avancées ont été obtenues grâce à la combativité des camarades ÉE-PSO dans les instances durant le mandat écoulé, c'est au prix d'une dépense d'énergie considérable qui aurait été mieux employée à lutter unitairement contre des réformes délétères (voir notre commentaire sur le rapport d'activité).

## Un changement de majorité indispensable pour un syndicalisme vraiment offensif

Les militants d'ÉE-PSO prouvent une autre façon de fonctionner, qui restitue une cohérence et une pleine efficacité aux instances nationales du SNESUP et redonne la priorité à l'action au lieu des gesticulations de façade. Nous avons besoin d'un syndicat véritablement pugnace, qui manifeste par son orientation et ses actes l'exigence d'une vraie rupture avec la politique actuelle d'ESR, sur laquelle le gouvernement ne reviendra pas sans une mobilisation d'ampleur. Nous proposons ainsi pour la prochaine mandature, huit objectifs prioritaires :

- mener une campagne puissante pour l'abrogation de la loi LRU et le renforcement du service public d'ESR, garant d'un cadre national et accessible à tous ceux qui souhaitent faire des études supérieures ;
- la lutte contre la précarité est essentielle. Ne pas batailler aux côtés des collègues précaires, c'est abdiquer face aux attaques sur les statuts que préconisent les nouveaux « managers » de la fonction publique. Le SNESUP doit agir avec les collectifs de pré-

caires et préciser ses revendications : limitation stricte du recours aux contrats et vacations, cadrage national des conditions d'emploi et de travail (horaires, rémunérations, contrats, etc.) ;

- concernant l'évaluation individuelle récurrente des EC, il faut rester ferme sur la revendication d'abrogation du décret d'avril 2009 instaurant la modulation des services, ainsi que sur l'opposition à toute évaluation supplémentaire, quelle que soit son appellation ;

- il faut continuer de lutter contre la menace d'une augmentation des droits d'inscription prônée par les *Think Tanks* et la CPU : ÉE-PSO propose depuis longtemps que le snesup affûte son argumentation et mène la contre-offensive ;

- sur la FDE, le mandat du SNESUP, à peine adopté au congrès d'étude de 2012 dans l'espoir de parvenir à une position commune au sein de la fsu, se révèle déjà caduc et inapproprié face aux dernières annonces. Nous avons à le retravailler sans tarder pour œuvrer efficacement à l'amélioration de la FDE et à la démocratisation de l'accès au métier d'enseignant ;

- la loi a récemment modifié profondément le droit syndical et la représentation des personnels. Nous devons construire des revendications nouvelles, par exemple pour un statut de « délégué syndical », des décharges pour les CT et CHSCT, afin que l'activité militante cesse d'être un handicap dans la carrière ;

- ces dossiers sont à travailler en lien étroit avec la FSU, pour des actions fédérales plus unitaires et véritablement combatives par une meilleure prise en compte des questions universitaires ;

- il est enfin vital d'améliorer le fonctionnement de notre syndicat, de l'aide aux militants et de notre communication. Le SNESUP doit fédérer toutes les bonnes volontés militantes en recourant aux technologies numé-



© DR

riques pour mieux associer au travail national les camarades géographiquement éloignés, diversifier les modalités de communication avec les syndiqués et clarifier ses analyses et prises de position. Il faut améliorer la fourniture de documents synthétiques et d'outils de formation pour nos adhérents, trop souvent découragés par l'ampleur des connaissances à acquérir et la difficulté à trouver des éléments utiles dans les communiqués du SNESUP.

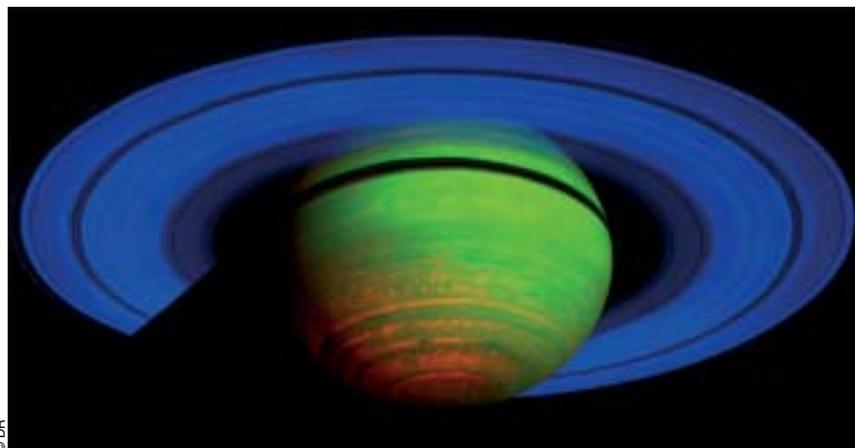
Notre syndicat a besoin de trouver un nouveau souffle, une organisation plus efficace et une cohérence politique renouvelée. Osons lutter ! Osons un syndicalisme résolument offensif ! ●

Pour signer cette motion :

[contact.eepso-snesup@ecoleemancipee.org](mailto:contact.eepso-snesup@ecoleemancipee.org)

## PREMIÈRE LISTE DE SIGNATAIRES

G. Amy ; Ph. Ardonceau ; C. Banliat ; J. Barzman ; H. Benoist ; P.-E. Berche ; P. Boldini ; M. Boninchi ; C. Bornais ; S. Bouhsina ; N. Brenez ; I. Bruno ; C. Canedoli ; J.-M. Canu ; M. Carpentier ; F. Castaing ; V. Charbonnier ; H. Charvin ; S. Chauvin ; R. Cori ; S. Czajkowski ; M. David ; F. Desage ; L. Dreyfuss ; E. Ducassé ; J.-M. Durafour ; P. Enclos ; D. Faroult ; J. Fretel ; L. Glangetas ; J.-L. Godet ; C. Goirand ; N. Gregori ; O. Guibé ; D. Guillet ; O. Gun ; M. Gutnic ; J. Haiech ; S. Hatchuel ; M.-L. Honeste ; F. Horn ; P. Hus ; F. Julien ; I. Krzywkowski ; T. Labica ; J.-M. Lachaud ; S. Laurens ; M. Lebreton ; F. Leconte ; P. Légié ; P. Maillard ; M. Maleval ; J. Malifaud ; M. Mangeot ; M. Mante-Dunat ; E. Massé ; M. Michlin ; R. Morder ; M.-H. Mourgues ; P. Nabonnand ; C. Nativel ; A. Nef ; O. Neveux ; C. Pébarthe ; R. Pfefferkorn ; K. Por ; V. Rauline ; L. Ripart ; C. Samary ; P. Selosse ; D. Sidobre ; G. Streletski ; M.-A. de Suremain ; N. Thiéry ; J.-M. Truffault ; G. Ubbiali ; C. Voillot ; M.-J. Voisin ; C. Vuylsteker



© DR

# Pour un syndicalisme de lutte seul garant d'une indépendance contre la finance : gardons-nous des illusions du « dialogue social »

2013, année de congrès et de renouvellement des instances du SNESUP...

De 2001 (LOLF) et de 2005 à 2013 se sont succédé à la suite du Traité de Lisbonne, pacte sur la Recherche, ANR, pôles d'excellence, PRES, LRU, AERES, RGPP, PPP, modulation des services, mobilité, retraites, budget global, CDD/CDI qui accentue la précarisation.

De revers en capitulations, où en sommes-nous des diktats imposés par un pouvoir à la solde du grand capital et de son pouvoir financier ? Reprendre l'initiative face au coup de grâce annoncé en 2013 par la nouvelle loi sur l'ESR, c'est imposer une autre orientation syndicale de lutte unitaire.

## « FAIRE SAUTER LES DERNIERS VERROUS »

Lors de la mise en place (2006) de la Programmation de la Recherche et de l'Innovation (LOPRD), F. Fillon parlait du service public de l'Éducation : « *de l'urgence à le placer dans une nouvelle dynamique... en faisant sauter les principaux verrous qui brident les initiatives de ses acteurs...* ». En juillet 2007 : « *La réforme sur les Universités est la plus importante... elle sera déterminante pour la suite de la politique que nous voulons mener* ». En 2012, la ministre

G. Fioraso citée par *Les Échos* du 26/11/2012 : « *Il faut simplifier la gouvernance pour que les entrepreneurs y voient plus clair, il faut ouvrir les universités aux entreprises... Et ces dernières doivent*

▼  
**La FDE et la création des ESPE passeront sous les fourches caudines des recteurs, des régions et du Medef.**  
 ▲

*entendre les universités pour un véritable rapprochement* ». Le désengagement de l'État se poursuit, l'autonomie des universités sur demande de la CPU, ouvre les services publics de l'enseignement supérieur et

de la recherche au secteur marchand. La loi sur l'enseignement supérieur et de la recherche de janvier 2013 sur préconisation du comité du suivi de la « LRU », n'est qu'une « LRU 2 », *bis repetita* !

## DE « REPRÉSENTATIVITÉ » EN « DIALOGUE SOCIAL », LE SNESUP TEMPORISE...

Malgré un appel unanime début 2012 pour ABROGER cette loi inique et ses décrets d'application, alors que tous les personnels tétanisés s'interrogent sur leur devenir, face aux ravages conjugués de la Réforme, ceux de la RGPP et de son continuum la « MAP, les luttes se multiplient face à la précarisation des emplois titulaires transformés en CDD »... À l'aune d'une nouvelle décentralisation, des restructurations territoriales, les universités et la recherche seront amenées à une révision douloureuse voir drastique de leurs moyens, habilitations et diplômes... La « mastérisation » considérée comme panacée se révèle improductive et dévastatrice.

Le rôle de notre syndicat est de renforcer les dynamiques de mobilisation portées par le terrain : section, AG personnels/étudiants,

▼  
**L'avenir promis aux universités d'une restructuration sur le modèle « Lisbonne » et celui d'un enseignement professionnel en Europe remodelera la recherche sur le mode d'un hara-kiri**  
 ▲

délégués, coordinations intersites, régionales (cf. Midi-Pyrénées), au lieu de parachuter du sommet des assises, colloques et autres leurres, le SNESUP et ses responsables temporisent dans un dialogue social, alors qu'il a mandat depuis janvier 2012 dans l'appel du SNESUP d'exiger : «... L'ABROGATION DU PACTE POUR LA RECHERCHE, DE LA LOI LRU ET DE SES DÉCRETS D'APPLICATION (COMITÉ DE SÉLECTION)... L'ABROGATION DES TEXTES LIÉS À LA FORMATION DES ENSEIGNANTS... ».

De toutes ces réformes, lois et décrets, nous n'en voulons plus !

Ils ne sont ni négociables, ni amendables et proposons de nous unir en UN MOUVEMENT DU REFUS, TOUS ENSEMBLE, enseignant-Es, étudiant-Es, personnels de l'Éducation, travailleur-Es, citoyen-nEs, pour en obtenir le retrait immédiat.

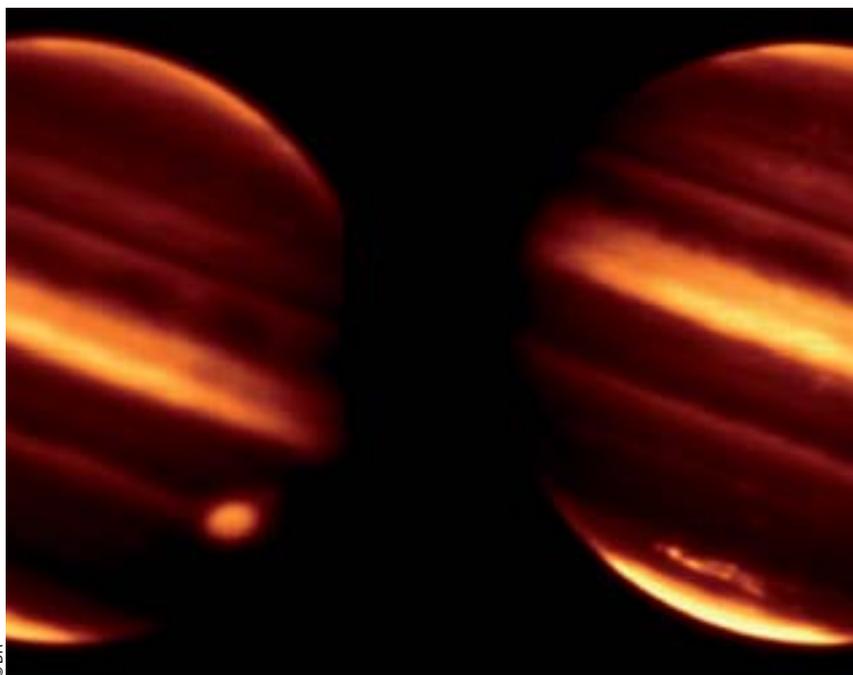
## FORMATION DES ENSEIGNANT(E)S ET (FEU) IUFM : L'HALLALI DES ESPE

Après une campagne orchestrée contre la formation, les méthodes d'apprentissage, les IUFM et les formateurs, l'opinion publique est mûre pour un dernier mauvais coup : la mise sous tutelle des ESPE et les accréditations ne présagent rien de bon pour les ex-IUFM, tant dans les formations que dans la casse organisée des statuts. Consécutif à l'intégration, le dépeçage des emplois et des moyens s'opère toujours sous le couvert de « l'autonomie » dont les Universités découvrent les revers. Derrière la carotte d'une « revalorisation », qui produit toujours son effet sur des syndicats englués dans le corporatisme, la mastérisation pilotée par le concours ne peut que déboucher sur une formation allégée bien suffisante à « l'enseignant européen » contractuel recruté localement. Les étudiants continuent à fuir ce qui s'avère des masters d'enseignement à plusieurs vitesses vidés de réels contenus. Malgré l'augmentation du nombre de postes, la crise du recrutement s'aggrave et l'appât des EAP participe à entretenir l'inégalité d'accès au métier d'enseignant.

Après des mobilisations sur les maquettes de concours et la place du concours dès la fin de la première année de master, toutes nos



© DR



© DR

La loi « Sauvadet » de mars 2012 (CDD / CDI) n'a pour conséquence que d'accroître les effets pervers des recrutements en CDI... Nombre d'universités et de labos ne respectent pas la loi et licencient leur personnel même avec 6 à 12 contrats d'un an. Pour avoir ignoré depuis 2007 les demandes des mobilisations étudiantes et des jeunes chercheurs, la direction AS/EE-PSO est directement confrontée à la précarisation des titulaires. Le refus de la modulation des services et l'exigence de garanties d'emplois statutaires pour tous les personnels est la priorité des priorités.

**UNE MOBILISATION GÉNÉRALE DES USAGERS, SEULE CAPABLE D'INFLÉCHIR LE POUVOIR**

Après la loi sur l'ESR, le durcissement des discours ne changera ni le fond ni les choix stratégiques ministériels ou syndicaux, la direction AS/EE-PSO perdra toute représentativité devant la rigidité étatique quel que soit le déni démocratique. Alors même que la « New-CPU » s'inquiète auprès de la ministre G. Fioraso, le SNESUP doit rompre avec le « dialogue social » et penser les revendications sans cloisonnement, avec pour perspective la formation de la maternelle à l'Université dans un cadre collectif. Face à l'offensive des « diktats » de Bologne menés dans toute l'Europe, seule une opposition massive unie et interprofessionnelle peut contrecarrer cette destruction méthodique. Un repli universitaire sur des objectifs corporatistes cultivés par le mouvement syndical, entretiendrait des divisions clientélistes qui lui seraient fatales. Nous devons informer, rappeler le droit universel et gratuit à l'éducation. Nous devons nous préparer à des actions dans la durée, d'une grève dont nous ne pourrions faire l'économie.

Soutenir l'émancipation dans le SNESUP, c'est affirmer une autre orientation syndicale de lutte pour rompre avec le monde de la finance qui écrase et tyrannise... Au lieu d'aménager les meilleures conditions d'une survie condamnée à la destruction. Il faut défendre nos justes revendications portées par les luttes, particulièrement celles de 2009, c'est ce qu'Émancipation au Snesup propose pour le prochain congrès d'orientation. ●

Contact : [Emancipation.au.sup@gmx.fr](mailto:Emancipation.au.sup@gmx.fr)

**PREMIERS SIGNATAIRES**

**M.-F. Carnus, B. Deknuydt, G. Hugot, C. Lueken, D. Peytavi, C. Valade**

craintes ont été confirmées. Le SNESUP et ses représentants à la commission ministérielle nous bercent d'illusions, au lieu de s'opposer au démantèlement de la formation des enseignantEs – pilier du système éducatif. En choisissant de participer sans préalable aux pseudos discussions sur la mastérisation et les concours, ils accompagnent de fait une réforme qui s'avère être à l'opposé des ambitions affichées. La FDE et la création des ESPE passeront sous les fourches caudines des recteurs, des régions et du Medef.

Dans ces conditions, que peut-on attendre d'un « dispositif » venant d'un pouvoir qui « suspend » les mesures avec l'intention affirmée de les maintenir telles quelles ?

▼

**Un repli universitaire sur des objectifs corporatistes cultivés par le mouvement syndical, entretiendrait des divisions clientélistes qui lui seraient fatales**

▲

service du moloch d'une « croissance économique » à tous crins qui menacent l'avenir des universitaires.

La précarité... se généralise, elle n'est plus négociable. En effet, les Universités de proximité voient leur existence menacée. Comme les IUFM, elles perdent avec la LRU, leur autonomie financière pour passer sous la tutelle de restructurations et territorialisation des sites prévus dans la loi « ESR » pour se substituer aux PRES. Leurs moyens seront soumis à des priorités où elles ne peseront plus rien.

L'avenir promis aux universités d'une restructuration sur le modèle de Lisbonne et celui d'un enseignement professionnel en Europe, remodelera la recherche sur le mode d'un Hara-Kiri.

**LA MODULATION DES SERVICES GÉNÉRALISE LA PRÉCARITÉ...**

Avec la modulation des services, la proportion des vacataires a explosé dans les Universités. Vacataires, doctorantEs, ex-moniteurEs, post-Doc du sous-prolétariat de la Recherche ont rejoint les « enseignants-vacataires » permettant de pallier la pénurie des services laminés par la modulation des services des enseignants-chercheurs.

Cette grande catégorie d'agents non-titulaires à l'université permet aux gestions financières d'éviter charges sociales et coûts salariaux en rendant plus flexible le volant des personnels.

**NON AU « HARA KIRI » DE LA RECHERCHE PUBLIQUE !**

Tandis que la LRU et les RCE coupent l'enseignement universitaire de ses racines, la recherche est évacuée de la mission des enseignants-chercheurs. Le gouvernement continue son découpage et sa réorganisation. Les objectifs restent les mêmes: dégraissage, contractualisation, précarité (CDD). La disparition programmée du CNRS marque la fin de la pluridisciplinarité, celle de la collégialité, de l'indépendance du chercheur mis sous tutelle régionale des intérêts financiers et économiques des entreprises. Nous appelons à combattre les choix politiques au

# Pour un syndicalisme de lutte contre la nouvelle université capitaliste : sortir de l'impasse du « dialogue social »

« Il faut simplifier la gouvernance pour que les entrepreneurs y voient plus clair, il faut ouvrir les universités aux entreprises » (G. Fioraso, *Les Échos* du 26/11/2012).

Le nouveau pouvoir dit clairement ce que nous savions déjà : il ne rompt pas avec la marchandisation de l'ESR à l'œuvre depuis des années, et accélérée sous Sarkozy.

**Un cas d'école : les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR).** Le « dialogue social » et les « concertations » verrouillées ont abouti à des conclusions écrites d'avance : l'accentuation de l'« autonomie » financière des universités, de la dénationalisation des formations et de la contractualisation de la recherche dans la perspective de l'« espace européen de l'éducation » – avec ses corollaires : inégalités accrues entre établissements, personnels, étudiantEs, précarité généralisée et casse des statuts...

De cet enfumage, la direction du SNESUP (Action Syndicale et EE-PSO) a surtout critiqué les formes, appelant les personnels à « faire entendre » les revendications dans ce cadre... on voit le résultat !

• Pour **Émancipation**, une autre orientation était possible : boycott du pseudo-processus de « concertation », appel à **construire un rapport de force pour imposer les revendications des personnels et étudiantEs : en premier lieu, l'abrogation de la LRU et de tous ses décrets.**

Dans ce contexte, le congrès du SNESUP aura une grande importance : le syndicat doit défendre les revendications portées par les luttes des dernières années, en particulier celles de 2009. C'est ce qu'Émancipation propose, autour de quelques axes majeurs.

**Face à des orientations pour l'ESR dans lesquelles il n'y a rien à négocier...**

**Autonomie et marchandisation de l'université publique ?** Alors même que des présidentEs d'université dénoncent enfin les conséquences des « Responsabilités et Compétences Élargies » (RCE) qui les ont

menées au bord du dépôt de bilan, la ministre dans sa réponse poursuit cette logique et propose de travailler avec le MEDEF pour s'assurer que « les maquettes de formations correspondent bien aux futurs recrutements » dans les entreprises – avec ses corollaires : *e-learning* et autres nouvelles technologies, Partenariats Public-Privé... Il s'agirait donc de poursuivre et approfondir le processus d'autonomisation, de territorialisation et de marchandisation à l'œuvre, qui a déjà fortement dégradé les conditions de travail et d'études dans l'ESR.

▼  
Le SNESUP doit défendre les revendications portées par les luttes des dernières années, en particulier celles de 2009

▲  
→ Pour **Émancipation**, c'est **NON à la « professionnalisation » généralisée** des formations (en particulier, abrogation du nouvel arrêté Licence), à leur modularisation et à leur « individualisation » pédagogique inopéte cassant tout cadrage national (abrogation du LMD), à la mission d'« insertion professionnelle » héritée de la LRU, à l'« innovation » à tout crin, **NON aux politiques et opérations dites d'« excellence »**, **NON à la territorialisation des formations et de la recherche** soumettant l'université publique à la logique du patronat. La première revendication à porter pour l'ESR, c'est l'abrogation des contre-réformes récentes !

**Précarité, statuts, évaluation des personnels :** les annonces gouvernementales (1 000 postes dans l'ESR) ne répondent pas aux besoins énormes d'encadrement, et ne règlent rien face au développement de la précarité (ces postes entraînent des plafonds d'emplois supérieurs, mais beaucoup seront « gelés » dans les universités les plus en difficulté). Rien n'est réglé non plus sur l'évaluation individuelle récurrente des EC : la Commission Permanente du Conseil National des Universités (CP-CNU) s'est prononcée contre, mais l'idée avancée d'une

évaluation « sur la base du volontariat » reste dangereuse.

→ Pour **Émancipation**, c'est **NON** à la précarité, au dégraissage et aux gels de poste, et donc **NON** à la destruction des statuts (modulation des services) et à la « managérisation » des personnels (évaluation récurrente, primes...). **Le SNESUP doit porter des revendications claires :**

- **titularisation immédiate et sans condition** de touTEs les précaires, rétablissement de tous les postes supprimés et création des postes nécessaires ;
- refus de toute forme d'évaluation individuelle récurrente des EC comme de tous les personnels, et donc **abrogation des décrets correspondants ;**
- **dissolution de l'AERES et de l'ANR** pour un financement pérenne de la recherche à la hauteur des besoins et des enjeux, et pour en finir avec la contractualisation, la bureaucratiation délirante et la mise au pas de la recherche publique : nous combattons toute structure de remplacement perpétuant la managérisation de l'ESR public.

**... opposer un projet éducatif émancipateur, inscrit dans une perspective anticapitaliste**

Pour surmonter sa crise, le capitalisme démantèle les droits sociaux et politiques, jusqu'à briser des sociétés entières (Grèce). Le gouvernement actuel, a été élu pour chasser Sarkozy et l'UMP, mais reprend cette politique et prépare des plans d'austérité.



© Flickr.com / Jdmith

Le syndicalisme doit de son côté préparer les ripostes nécessaires, et à plus long terme préparer les conditions d'une rupture avec le système capitaliste. Le SNESUP doit s'engager dans ces luttes :

– **dans l'éducation, pour défendre et améliorer l'école publique** avec la perspective d'une autre école dans une autre société : une école et une université égalitaires et démocratiques, sans hiérarchie



**Pour rompre avec les années UMP et le système capitaliste, il faut abroger, et non réécrire, les lois réactionnaires**



entre les savoirs, sans sélection précoce ni orientation en fonction des intérêts du patronat. Le système d'éducation et de formation doit être doté de tous les moyens (postes, formation, organisation pédagogique...) pour lutter réellement contre l'échec scolaire et universitaire, à commencer par la gratuité totale des études. Il doit être fondé sur la coopération et non plus sur la compétition – aussi bien en matière de travail scolaire et universitaire des jeunes, que de travail des personnels.

Deux points sont dès lors centraux :

**1) La satisfaction des revendications immédiates, et l'abrogation de l'ensemble des dispositifs soumettant l'école au capitalisme.** La loi d'orientation pour l'école doit être retirée, car elle reprend l'essentiel de la politique éducative précédente.

De ce point de vue, le vote en abstention de la FSU au Conseil supérieur de l'Éducation est inacceptable... tout comme le fait que le SNESUP pourtant mandaté pour voter « contre », ait quitté la séance *avant le vote !*

**2) La formation des enseignantEs (FDE) :** voici un point central pour tout le système d'éducation et de formation. Le gouvernement refuse à la fois d'annuler la « mastérisation » et de programmer les prérecrutements massifs qui s'imposent, et répond par deux couches de précarité : 6 000 « emplois d'avenir du professorat » (contrats renouvelables chaque année destinés aux étudiantEs boursierEs dès L2, leur « offrant » « *une première mise en situation professionnelle* » pourtant incompatible avec leurs études), et un « deuxième concours » transitoire de juin 2013 en M1 (service d'enseignement dès septembre en CDD sous-payé pour les admissibles, en attendant une éventuelle

admission en juin 2014). Il annonce des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ) qui ne rompront pas avec la logique mortifère de démantèlement de la FDE mise en œuvre avec l'intégration des IUFM en 2008, voire l'aggraveront en permettant leur intégration à un PRES.

Les directions du SNESUP et de la FSU sont tentées de laisser faire le pouvoir.

→ Pour **Émancipation**, c'est **NON ! Il faut au contraire porter jusqu'au bout des revendications offensives** : proche de certaines positions défendues par exemple par le GRFDE, **Émancipation** est POUR des prérecrutements massifs dès L1, un concours en L3 suivi d'une formation en deux ans, dans des IUFM *renovés* en écoles professionnelles, payée par l'État (service à 1/3 temps) et conférant un diplôme bac +5, suivie d'une entrée progressive dans le métier.

– **dans la société, pour une vraie rupture avec les années UMP** et le système capitaliste en général. En commençant par l'abrogation – et non la réécriture – des lois réactionnaires : dans l'école et l'ESR, dans la Fonction publique, textes s'attaquant aux statuts (entretien d'évaluation, mobilité...), au code du travail, à la sécu, aux retraites... mais aussi en posant la question du contrôle de l'économie par les salariéEs : ainsi la « dette » publique doit être dénoncée et non pas payée à coups de plans d'austérité, la propriété capitaliste des moyens de production doit être contestée (expropriation des grands groupes économiques). Des luttes unitaires sont indispensables pour le blocage des licenciements et l'éradication de la précarité par la transformation de tous les emplois précaires en emplois stables.

– **pour la défense des libertés publiques** : arrêt des violences policières, fin de la répression des mouvements sociaux (levée des sanctions et poursuites pour les militantEs), suppression des lois antisyndicales, arrêt de la campagne anti-Roms...

• **pour l'égalité des droits** : malgré l'abrogation de la circulaire Guéant qui limitait l'accès au titre de séjour professionnel des étudiantEs étrangEres, la « politique d'immigration choisie » continue : les étudiantEs, en particulier au niveau Licence, sont soumisEs à une sélection dont les critères seraient impossibles à remplir pour la plupart des étudiantEs françaisEs (conditions de ressources, progression des études...), et sont par ailleurs privéEs des mêmes droits (bourses sur critères sociaux...). Les mesures récentes présentées au CNESER ne contestent aucunement le principe même de ces discriminations.



→ **Émancipation** exige l'**égalité des droits dans tous les domaines** : titre de séjour pluriannuel sans condition, notamment de niveau académique (au lieu du master minimum aujourd'hui) pour tout étrangerE ayant une carte d'étudiantE, libre accès à l'enseignement supérieur, à toutes les aides sociales, au travail... Et au-delà : fermeture des centres de rétention administrative, régularisation de touTEs les « sans-papiers », abrogation du CESEDA.

*Émancipation n'isole pas l'ESR du reste de la société dans ses analyses et son action, elle est une tendance intersyndicale et intercatégorielle : enseignantEs de la maternelle à l'université, BIATOSS, étudiantEs... élaborent ensemble leurs analyses et revendications.*

**Avec un pouvoir servant le patronat, il n'y a rien à négocier !**  
**Pour un syndicalisme de luttes unitaires et intercatégorielles : rejoindre Émancipation et ne rien lâcher !**

Contact : [er@emancipation.fr](mailto:er@emancipation.fr)

**PREMIERS SIGNATAIRES**

- H. Amadéi, D. André, C.-M. Braud, M.-F. Carnus, T. Champion, E. Devriendt, V. Gillot, A. Knapp, Y. Lefranc, C. Lueken, S. Mounier, F. Murlon, A. Ortalo-Magné, N. Patel, D. Peytavi, A. Roche, N. Sidi Moussa, D. Torset, C. Valade

S U P P L É M E N T

Depuis plus d'une dizaine d'années, les politiques d'enseignement supérieur et de recherche marquent une rare accélération dans les attaques néolibérales contre le service public. Partout en Europe et à l'échelle internationale, le SNESUP est acteur d'un développement d'analyses, de revendications et de campagnes syndicales communes pour la défense et l'élargissement du service public. Le SNESUP, première organisation chez les enseignants du supérieur, compte.

Contre l'avis de la communauté universitaire, le LMD, la loi « pacte pour la recherche », la loi « LRU », les modifications des modalités de recrutement des EC et de leurs statuts, la pulvérisation de la formation des enseignants, les processus dits « d'excellence », la « nouvelle licence » ont bouleversé le paysage universitaire. La communauté universitaire et scientifique veut de réels changements. En amont de l'élection présidentielle, le SNESUP a organisé des tables rondes, interpellant les partis politiques.

En mai dernier le président de la République sortant a été sanctionné. Un quinquennat brutal et injuste, au bilan désastreux, s'est terminé. Avec d'autres, nous avons explicitement appelé à battre les politiques de droite et Nicolas Sarkozy. Notre objectif est d'œuvrer à écrire une nouvelle page en rupture avec les politiques d'austérité budgétaire qui continuent de creuser des inégalités déjà criantes, dégradent le pouvoir d'achat, aggravent le chômage et la précarité endémiques. Le SNESUP est partie prenante des actions engagées le 31 janvier prochain.

Dès septembre 2010, le SNESUP condamnait les propos xénophobes ►►



© Flickr.com / CNES

## RECHERCHE

La période récente a été marquée par la logique PRES-Opération Campus-Idex visant la structuration territoriale de l'ESR en pôles d'excellence « visibles à l'échelon européen » à côté de collèges universitaires subsistant péniblement. Les RTRA<sup>(1)</sup>-Labex sont une autre manière de structurer thématiquement autour de priorités définies dans la SNRI<sup>(2)</sup>.

Dès l'annonce de l'opération Initiatives d'Avenir (Idex, Labex, Equipex...), nous n'avons cessé de dénoncer la logique « d'excellence », le miroir aux alouettes de milliards inondant les structures « excellentes » – en réalité au détriment des budgets des établissements – et l'opacité la plus totale présidant à l'élaboration des projets Idex (lettres Flash, articles du mensuel, fiches à destination des élus dans les conseils centraux).

Nous avons fait circuler une pétition nationale exigeant l'abrogation des IDEX<sup>(3)</sup>. Nous avons demandé la dénonciation immédiate des conventions IDEX, signées à la hâte sans consultation des conseils centraux des universités (au minimum, un moratoire permettant un audit sur l'utilisation de l'argent public était demandé).

De même, nous avons exigé de mettre un terme immédiat à la création de « Grands établissements », comme aux autres formes d'« initiatives d'excellence » et à toutes les opérations couplées au « Grand Emprunt », en particulier, les SATT<sup>(4)</sup> (structures privées remplaçant les SAIC<sup>(5)</sup>, que nous dénonçons déjà), qui s'emparent de la gestion des contrats de recherche et de la valorisation, et les Labex qui orientent la recherche dans le cadre restrictif de la SNRI.

(1) Réseaux thématiques de recherche avancée

(2) SNRI : Stratégie nationale de recherche et d'innovation

(3) Pétition à l'initiative de l'intersyndicale de l'ESR :

[www.idex-non-a-l-exclusion.org/petition/index.html](http://www.idex-non-a-l-exclusion.org/petition/index.html)

(4) SATT : Société d'accélération du transfert de technologie

(5) SAIC : Service des activités industrielles et commerciales

## CNU - CPCNU

Le travail de la direction nationale, des responsables par section du CNU et des sections locales a permis de déposer en juin 2011, plus de 90 listes présentées ou soutenues par le SNESUP dans la quasi-totalité des sections du CNU (1 700 fiches de candidatures). Lors des élections de l'automne 2011, l'augmentation du taux de participation a marqué l'attachement des enseignants-chercheurs au CNU, à la gestion nationale collégiale et démocratique de leurs carrières. Le SNESUP a été confirmé comme première organisation. Malgré des dispositions ministérielles cherchant à inverser la tendance, le SNESUP s'est trouvé en mesure de protéger les EC des risques de modulation de services, en lien avec les sections et en s'appuyant sur la circulaire d'application du décret EC obtenue en mai 2009.

Le SNESUP est attaché à améliorer les carrières de tous. Mais le décret imposé pour les EC par V. Péresse va à l'encontre de cet objectif, tout comme les diverses mesures individuelles mises en place ces dernières années, visant à opposer les personnels entre eux. Nous récusons la logique d'évaluation qui consiste à faire planer une épée de Damoclès sur la tête de chaque collègue, sur ses travaux, sur son équipe... Une telle vision comptable de l'évaluation écarterait de manière durable, voire irréversible, des collègues de la recherche.

Une vision radicalement différente devrait impliquer des pairs, majoritairement élus, être respectueuse de la diversité des carrières, des libertés scientifiques, prendre en compte l'ensemble des activités scientifiques, pédagogiques et administratives. Cela fait partie d'éléments de réflexion portés au débat de notre travail prospectif sur le suivi des carrières. Contrairement au fonctionnement de l'AERES, l'objectif est d'aider sur un temps long des collègues, dont l'exercice des missions est rendu de plus en plus ardu.

La sauvegarde du CNU, attaqué de toutes parts, mais sorti renforcé par les mobilisations de 2009 et la participation au scrutin de 2011, la conquête d'une tout autre évaluation, tournée vers les collègues, et surtout des moyens afférents doivent s'articuler avec le refus sans ambiguïté de toute évaluation en tant qu'outil d'une gestion répressive et inégalitaire des enseignants-chercheurs. Cette exigence, dont les conditions sont encore à réunir, fait corps avec la rupture que nous exigeons.



© DR

### **SECTEUR « SERVICE PUBLIC »**

La responsabilité a été confiée par la CA à Pierre Duharcourt et Philippe Enclos. Une petite quarantaine de camarades se sont inscrits et un forum dédié a été ouvert. Le décès de Pierre a porté un coup sévère au secteur. La préparation et l'animation d'une commission du congrès d'étude a permis d'affiner certaines positions du syndicat, les efforts ont été concentrés sur le budget des établissements (stage de formation le 10/10/2012, documentation régulière sur le forum de la CA) et les frais d'inscription (production d'une étude approfondie).

S'il n'a pas été possible de contribuer aux États généraux des services publics, la représentation du SNESUP au secteur homonyme de la FSU a été assurée. L'essentiel de l'activité de la cellule juridique rattachée au secteur a été centré sur : veille juridique, conseils individuels et sur les forums, notes techniques, assistance lors de recours contentieux.

### **CNESER**

Installé en mai 2011, le CNESER a déjà été marqué par de rudes batailles : fusions d'universités, arrêté Licence, formation des enseignants... Grâce à un travail d'équipe efficace, les élus interviennent activement sur tous les dossiers et lors des séances habilitation. Les sections syndicales concernées par l'ordre du jour sont associées et informées des résultats. Les motions présentées par le SNESUP sont le plus souvent votées par le CNESER (arrêté licence, budgets, fonctionnement du CNESER...). Des marges de progrès : délai de rédaction des relevés de conclusion, meilleur couplage avec les secteurs du SNESUP (Formation, FDE, services publics...); journée annuelle de réflexion des élus.

### **FORMATIONS**

Le projet « nouvelle licence » promu par le gouvernement précédent a fortement mobilisé le secteur. « Les propositions du SNESUP pour le cycle licence » du dernier congrès d'orientation, ont servi de base à nos interventions auprès du ministère, du comité de suivi licence, et à une analyse détaillée et argumentée du projet, qui a sous tendu l'opposition du SNESUP, notamment en CNESER.

Le dernier congrès d'études, refusant un Bac -3, Bac + 3 sous la responsabilité des régions, a formulé des propositions sur l'articulation secondaire/supérieur : rapprochement des formations, lien avec la recherche, universitaires associés aux programmes...

Grâce au SNESUP (discussions sur ESPE, Assises...), la nécessaire formation pédagogique des enseignants du supérieur est enfin reconnue. Dans la loi sur l'École, rejetée au CNESER le 8 janvier 2013, le gouvernement introduit, via les ESPE, une accréditation impliquant habilitation, qu'il veut étendre à tous les établissements. Ce dispositif serait la fin du cadrage national des formations et permettrait au privé de délivrer des diplômes nationaux. Il doit être combattu vigoureusement. ▶▶

▶▶ de N. Sarkozy, calqués sur ceux de l'extrême droite, désignant à la vindicte les étrangers. Le retrait de la circulaire Guéant, revendiqué par le SNESUP, a été un signal. Cependant, il reste un décret, des situations d'expulsion continuent à s'ajouter, des solutions collectives restent à élaborer.

Le projet de loi dite de « refondation de l'École », ne correspond pas à l'ambition affichée et impose la prééminence du seul ministère de l'Éducation nationale sur la formation des enseignants. Une nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche est en cours d'élaboration, dans des conditions de consultation (Assises, audition parlementaire, réunions au MESR) loin d'être satisfaisantes.

### **Le SNESUP au cœur de l'enseignement supérieur et de la recherche**

La période a été particulièrement marquée par des scrutins, dont les ▶▶



© DR

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

► enjeux touchent le service public d'enseignement supérieur et de recherche et ses personnels. Les CTP, a peine élus, ont été remplacés par les comités techniques élus en octobre 2011.

Entre novembre 2011 et mai 2012, tous les conseils centraux des universités (CA, CEVU, CS) ont été renouvelés. Alors que les modalités d'élection biaisent les représentations et la pluralité d'expression des électeurs, malgré les stratégies de divisions cherchant à affaiblir nos listes, le SNESUP, présent dans la totalité des établissements en prise avec les résistances locales (IDEX...), a obtenu de belles réussites (Le Mans, Toulouse 2 et 3, Poitiers...) pour le service public d'ESR, pour nos valeurs de démocratie et de collégialité, pour la communauté. Confirmant nos analyses et notamment notre refus des RCE, quinze présidents d'universités nouvellement élus ont adressé en novembre dernier un cri d'alarme à G. Fioraso. Faisant un constat sévère, ils ont choisi de dissiper l'écran de fumée de la supposée autonomie, et d'exprimer la situation de pénurie dans laquelle tout l'enseignement supérieur est plongé. Cette expression plurielle rejoint nos interventions contre les suppressions d'emploi, les mesures pédagogiques défavorables aux étudiants qu'ont pris de nombreux établissements face aux insuffisances budgétaires. Les crédits de l'ANR et les ressources extra-budgétaires devraient être réaffectés au budget de la MIRE ; le CIR, profondément remanié. Le SNESUP a vigoureusement dénoncé la restructuration de l'ESR autour des opérations « d'excellence », mettant en concurrence des territoires, des établissements, des équipes, des collègues. Il a dénoncé à la fois la supercherie financière, la vacuité scientifique et l'opacité des processus d'élaboration de ces opérations.

L'avis défavorable du CNESER sur le projet de répartition des moyens aux établissements, enfin replacé en amont du vote de la loi de finance 2013 (le quorum non atteint, le CNESER budgétaire du 16 janvier 2012 avait été, sous l'impulsion du ►►

### ►► FORMATION DES ENSEIGNANTS

**2011-2012 :** à la suite du congrès de Nanterre, une première série de réunions communes à la CA et au collectif a été organisée pour un texte martyr destiné à mettre en cohérence l'ensemble des mandats déjà adoptés par le SNESUP. Une consultation nationale a été organisée (15 réunions au siège, 2 allers-retours entre le national et les sections) qui a débouché sur le texte du Mans, adopté à l'unanimité des délégués moins 8 abstentions.

Dans le même temps, certaines menaces se sont précisées : fermetures de centres départementaux d'IUFM, pseudo-alternance servant à utiliser les étudiants de M2 comme moyens d'enseignement, diminution des moyens de la FDE (problèmes budgétaires des universités, RCE...).

Cette période a aussi permis de resserrer les liens entre les syndicats d'enseignants de la FSU, et notamment de rapprocher les mandats du SNESUP et ceux des syndicats du second degré (SNES, SNEP, SNUEP, SNETAP). Un groupe informel a été relancé au sein de la FSU à cette occasion.

**2012-2013 :** comme espéré une grande réforme de l'école, appelée « refondation », a été lancée. Un des volets de cette réforme concerne la FDE. Un processus de concertation de juillet à septembre suivi d'une série de consultations aurait dû amener à des textes ambitieux. Mais la volonté d'écarter les représentants de l'ESR a abouti à un texte rejeté par le CNESER : création d'une composante universitaire (ESPE) tenue par le recteur, mise à l'écart des universitaires et des usagers, habilitation pour des établissements privés de délivrer le diplôme national de Master...

Le BN et la CA ont construit une position sur les ESPE durant l'automne qui nous permet d'être critique par rapport au projet de loi.

Avec la FSU, nous pesons pour imposer les prérecrutements et empêcher que les étudiants soient considérés par le MEN comme des moyens d'enseignement. Entre le passage de la loi devant les parlementaires, puis sa publication et les nombreux textes réglementaires qui l'accompagneront, ce dossier est chargé et obligera à refaire en 6 mois « intégration » et « mastérisation ».

### ACTIVITÉ ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES

**Le SNESUP poursuit une démarche de rassemblement contre les attaques néolibérales qui se déploient partout en Europe et à l'échelle internationale contre l'ESR, de construction de propositions alternatives et de mobilisations collectives. À cette fin, en avril 2011 il organisa à Paris un séminaire syndical européen, suivi à l'automne de la même année d'un séminaire à Rome.**

**Il en est sorti le Manifeste de Rome dont le contenu a inspiré la résolution « La lutte contre la crise, une contribution essentielle de l'ESR », proposée par le SNESUP et adoptée par le congrès du Comité syndical européen de l'éducation en novembre 2012 à Budapest. Cette démarche s'exprime aussi à l'échelle internationale, tant au plan syndical multilatéral ou bilatéral qu'au plan altermondialiste.**

**En outre, le SNESUP est investi dans le secteur international de la FSU, notamment sur le processus européen de l'AlterSummit – réseau d'organisations contre l'austérité et la casse sociale, pour la démocratie et la transition écologique et sociale.**

**Notre tradition de solidarité et de coopération s'est en particulier exprimée à l'égard des universitaires tunisiens (invitation à notre congrès 2011, déplacement à Tunis en soutien au doyen Habib Kazdaghli), sénégalais, ivoiriens, syriens...**





© Flickr.com / Computer Hotline

### SITUATION DES PERSONNELS, STATUTS, CARRIÈRES

Le secteur intervient au sein des délégations FSU dans les instances nationales de concertation (CTMESR, CHSCTMESR, CSFPE) pour défendre les intérêts des collègues. La circulaire sur les congés publiée en avril 2012, consécutive à l'opiniâtreté du SNESUP et ses propositions de longue date, apporte des avancées non négligeables. Nous avons combattu avec succès le projet de modification du recrutement PR dans les disciplines des sections 1 à 6 du CNU, en particulier à travers l'organisation d'une consultation de tous nos syndiqués. Les élections professionnelles d'octobre 2011 ont nécessité un soutien important aux sections pour l'appropriation des nouvelles règles de représentativité et de fonctionnement de ces instances. La mise en place depuis mi-2012 des CHSCT, chargés de nouvelles prérogatives sur les conditions de travail, a suscité un travail d'analyse et de construction de revendications qui se prolonge par la mise en place d'un forum pour aider et mettre en réseau nos représentants dans ces instances.

La partie « second degré » organise annuellement une réunion des collègues PRAG/PRCE. Elle a interagi avec le SNES et le SNEP pour la campagne des élections au CAPA et CAPN en octobre 2011. Elle participe au sein de ces instances au suivi des carrières de ces collègues. Le groupe de travail sur leurs carrières obtenu par le SNESUP auprès du ministère n'a malheureusement guère produit de résultats. Le secteur s'est naturellement investi dans le combat des enseignants contre les modifications de leur évaluation, aboutissant à la suppression de cette mesure.

### NON TITULAIRES

**La loi du 12 mars 2012, dite loi Sauvadet, a mis le secteur sous tension depuis de longs mois : participation aux diverses délégations FSU pour infléchir le projet de loi, confection de fiches synthétiques destinées à aider les collègues et les sections, réponse aux nombreuses demandes de collègues sur leurs droits dans un contexte de multiplicité des situations juridiques, contacts avec le SNES, actions en coordination avec l'intersyndicale du supérieur, concertations au MESR et interventions dans les instances nationales....**

**Nous n'en oublions pas de réaffirmer nos mandats sur les services et la rémunération des non-titulaires et de revendiquer le nettoyage de la réglementation propre au supérieur qui a favorisé cette explosion de la précarité.**

### AFFAIRES PERSONNELLES

Le bilan fait apparaître une aggravation des conflits au sein des établissements, soit au travers de cas individuels dramatiques, soit au travers de crises collectives, qui se trouvent confrontés à un fonctionnement anormal généré ou amplifié par l'autoritarisme de leurs responsables. Face au désengagement du ministère et à la disparité anormale des réponses d'un établissement à l'autre, le suivi de certains dossiers entraîne un lourd investissement, en liaison avec les sections locales et notre avocate.



►► SNESUP, très majoritairement boycotté), va dans le même sens. Il renvoie l'abondement de masse salariale équivalente à 1 000 postes à une bulle d'air, très insuffisante devant les gels d'emplois dans l'ESR. Estimant insatisfaisante la loi de résorption de la précarité (dite Sauvadet), notamment avec l'absence de création d'emplois, nous avons poursuivi la défense des revendications, portées avec le SNCS et le SNASUB, pour stopper les non-renouvellements de CDD et intégrer les précaires – y compris comme MCF, CR ou IGR –, et pour promouvoir l'emploi scientifique. En juin 2011, le SNESUP, présentant ou soutenant plus de 90 listes, a été confirmé comme première organisation au CNU, au moment où ce dernier devait mettre en œuvre la très contestée évaluation individuelle. Toujours attaché à améliorer les carrières de tous, à protéger contre les risques de la modulation de services, avec une logique de prise en compte de toutes les facettes du métier dans une évaluation menée collégalement par des pairs majoritairement élus, le SNESUP a porté la sauvegarde du CNU, attaqué de toutes parts mais renforcé par les mobilisations de 2009 et le scrutin de 2011.

L'élection en décembre 2011 de D. Faudot comme présidente de la CPCNU a été immédiatement suivie par l'annonce d'un moratoire sine die de la mise en œuvre de l'évaluation individuelle par L. Wauquiez. Ces résultats sont à mettre en perspective alors que l'AERES a été fortement remise en cause notamment pendant les Assises de l'ESR. Le renforcement du SNCS et du SNESUP, lors des élections au CoNRS de 2012 est un point d'appui ►►



© DR

► dans une période où se joue l'avenir de l'AERES dont nous demandons la suppression.

Malgré son rejet par la quasi-unanimité des personnels au CNESER du 12 juillet 2011 (devant l'absence de discussion, le SNESUP a quitté la séance et n'est revenu que pour voter contre), le nouvel arrêté licence a été publié le 11 août 2011 pour mise en application dès la rentrée 2011, notamment de nouvelles modalités de contrôle des connaissances et de compensation définies dans une approche comptable. Ce texte tourne le dos aux exigences de démocratisation de l'enseignement supérieur, rend de fait impossible la comparaison des diplômes et creuse les inégalités de droit entre les étudiants détenteurs de ces diplômes, en particulier en termes de poursuite d'études. Au risque de voir dévaloriser la licence, s'ajoute désormais le risque de la sélection à l'entrée du master. Les propositions en matière de régionalisation, pourtant vivement dénoncées pendant les assises de l'ESR, laissent craindre une rupture entre le cycle licence coupé de la recherche et le cycle Master. Aucune mesure d'articulation entre les lycées et les universités n'a réellement été envisagée.

**Le SNESUP, incontournable...**

La formation des enseignants est au cœur du projet de loi dite de refondation de l'École. Depuis vingt

ans, former des enseignants a considérablement évolué. Devant la situation catastrophique, le SNESUP a construit des contre-propositions intégrant l'urgence et le long terme (Congrès - Le Mans 2012), s'appuyant sur l'importance de pré-recrutements de futurs enseignants.

Le SNESUP considère intenable le calendrier imposé pour mettre en œuvre une réforme unanimement

attendue, et aux enjeux majeurs. Il rappelle que la réforme ne peut faire l'économie du temps de la concertation, et plus particulièrement des universitaires. Critiques reprises par la FSU lors du CSE de décembre en présence de V. Peillon. Les recteurs ne sauraient se substituer aux débats qui doivent être menés avec les organisations représentatives. Le SNESUP exige le débat. Il récuse la marginalisation des universitaires par le ministère de l'Éducation nationale, comme en 2008. Il a en conséquence, claqué la porte du Conseil supérieur de l'Éducation chargé d'examiner la loi, réservant son expression au CNESER, exigeant la présence des deux ministres concernés. Le CNESER, après une bataille d'amendements menée par le SNESUP, a rejeté le projet de loi sur l'École. Une position analogue a été prise en CTMESR le lendemain, ainsi qu'un vœu unanime exigeant la possibilité pour tous les personnels d'IUFM d'intégrer les ESPE.

Dans le même temps, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé l'écriture d'une nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur et de la

►► **2011-2012, DEUX ANNÉES DIFFICILES POUR LE SECTEUR RETRAITE**

Malgré une mobilisation remarquable, la loi calamiteuse sur les retraites du 9 novembre 2011 a été votée par l'Assemblée nationale. Avec l'élection de François Hollande et d'une Assemblée nationale a priori plus favorable à nos revendications, nous aurions pu espérer un réaménagement conséquent de cette loi. Seule disposition prise : un départ à 60 ans est possible uniquement pour les personnes qui peuvent justifier d'au moins 41,5 années de cotisations : c'est rare ! Après le décès de Marcel Brissaud, le groupe animant le secteur retraite s'est réorganisé autour de Pierre Duharcourt. Trois délégués, Pierre, Carmen Boucher et Jean-Bernard Bourdet ont représenté le SNESUP au congrès de la FGR-FP (Narbonne, juin) ; où Pierre a été élu à la Commission Exécutive nationale en remplacement de Marcel. Il nous a quittés à son tour début août...

Au cours de ces deux années, le SNESUP a informé et conseillé des centaines de collègues en difficulté face à des lois en permanente évolution. Le collectif des retraités du SNESUP a poursuivi son travail, à la FSU (Collectif, stages), et à la FGR (CE, groupes de travail, congrès national). Chaque trimestre, l'édition de la Lettre aux Retraité(e)s fait le point des problèmes (pouvoir d'achat, protection sociale, droits des retraités, etc.). Isolés, les retraités du SNESUP seraient d'une efficacité limitée. Avec la FSU et avec la FGR, les relations permanentes sont maintenues avec tous les autres secteurs, avec les Unions Confédérales de retraités, et les sections départementales.

Pour augmenter l'efficacité de notre secteur retraités et ses capacités d'intervention et de mobilisation, nous pensons réorganiser la vie de la section des retraités pour prendre en compte et mieux concerner les quelque 1 300 syndiqués retraités du SNESUP.

(1) Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique



© DR

## DROITS ET LIBERTÉS

Jusqu'au bout du mandat Sarkozy, les droits et libertés ont été malmenés et le SNESUP s'est associé aux initiatives unitaires (associations, syndicats, ONG) pour les défendre (sans-papiers, justice...). Les actions se sont poursuivies après le 6 mai 2012 pour des avancées et l'abrogation de mesures régressives (aide au séjour d'un étranger, circulaire Guéant...). Maintes autres mesures sont restées en place, d'où le Communiqué du SNESUP du 20/11/12 (Droits et Libertés : à quoi joue le gouvernement de F. Hollande ?). Le SNESUP s'est engagé sur les droits et libertés dans le monde – notamment aux côtés du peuple syrien qui exige la chute du régime et une Syrie libre dans le sillage des révolutions arabes – en s'associant aux initiatives pour les soutenir.

## ASSISES

**Pour la préparation de la loi sur l'ESR, se sont tenues à un rythme soutenu les Assises nationales, une audition parlementaire publique, et la première réunion de concertation au MESR.**

À chaque fois, le SNESUP a fait entendre sa voix pour faire avancer les revendications préparées dans son « Appel pour une rupture profonde et des mesures immédiates pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche » et dans le livret préparatoire « Au-delà des thèmes imposés, le SNESUP propose ». En combattant dans les 121 propositions des Assises tout ce qui affaiblit le Service Public d'ESR, en rappelant nos exigences dans les quatre thèmes de l'audition parlementaire et en montrant dès leur énoncé les incohérences ou les dangers des projets – encore très flous lors de la première réunion de concertation – qui figureraient dans la prochaine loi. Le SNESUP a également porté la nécessité d'une loi de programmation pour que des moyens réels autorisent la création des postes statutaires permettant d'exercer pleinement les missions de l'ESR et de résorber la précarité.

recherche revenant sur la loi Pacte pour la Recherche et la loi LRU, tout en précisant la méthode d'élaboration (Assises régionales mi-octobre 2012, suivies d'Assises nationales fin novembre) pour aboutir à un projet de loi début 2013. Dans le prolongement de « *l'appel du SNESUP pour une rupture profonde et des mesures immédiates pour le service public d'ESR* » lancé à la mi-janvier 2012, suivi par d'autres appels, le SNESUP a élaboré pendant l'été 2012 le livret : « *Au-delà des thèmes imposés, le SNESUP propose* ».

Le SNESUP est, depuis longtemps, demandeur d'un grand débat national portant sur l'avenir du service public d'enseignement supérieur et de recherche associant étroitement les personnels. Le SNESUP a appelé chacun à organiser et participer aux débats et AG locales, à favoriser l'expression de la voix de la communauté universitaire, à mettre en discussion ses propositions.

Or, dès septembre 2012 nous nous sommes inquiétés de la manière dont s'organisaient ces Assises et notamment sur la façon marginale dont les personnels et leurs organisations représentatives risquaient

d'être associés. Évacuant des questions essentielles (précarité, carrières des personnels, charge de travail, revalorisation, formation des enseignants...), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a fait de ces Assises de l'ESR un rendez-vous manqué et boudé par les personnels. Les méthodes utilisées, cherchant à gommer l'essentiel, n'auront pas empêché la voix de la communauté universitaire et scientifique de bousculer une mécanique pourtant bien huilée. Les expressions ont été marquées par l'empreinte des analyses « de longue haleine » réalisées par le SNESUP (revitalisation de la démocratie, précarité, critique de l'AERES et de l'ANR, réaffirmation du rôle du CNU et du CoNRS, régionalisation de l'ESR...) et majoritaires chez les personnels.

### Le SNESUP intervient et interviendra jusqu'au dernier moment...

Sans même attendre la remise du rapport des Assises de l'ESR au Président de la République, le futur rapporteur pour le Parlement de la loi pour l'ESR a utilisé l'OPECST (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technolo-



© Flickr.com / Julefou

giques), pour assurer « la courroie de transmission » entre les Assises et les parlementaires. Dix heures durant, autour de quatre tables rondes ne tenant pas compte de la représentativité des organisations syndicales, la délégation plurielle du SNESUP a porté ses revendications pour le service public d'ESR et pour ses acteurs.

Comparant les interventions de la journée avec celles formulées pendant les assises, la ministre de l'ESR a dû constater que « ce sont les mêmes questions qui animent [les participants] ». Alors que l'audition n'était pas encore terminée, le SNESUP recevait une convocation pour « la première réunion de concertation » pour laquelle il nous a été demandé « de restreindre au maximum [la] représentation [du SNESUP] ». Au cours de cette première journée de concertation (19/12), les « propositions » présentés par le cabinet de la ministre et mises sous embargo jusqu'en janvier, sont apparues peu abouties et peu claires. L'absence de réponse à nombre de nos questions n'a pas dissipé cette impression.

Pour les changements qu'attendent les personnels, il nous faut agir sur le contenu du prochain texte législatif devant se substituer à la loi Pacte pour la Recherche et LRU. Cela exige l'implication de tous pour faire pression sur le gouvernement et les parlementaires. Rien n'est définitivement arrêté. Le SNESUP agira jusqu'au dernier moment pour la satisfaction de ses revendications, pour le service public d'ESR. ●

## Stabilité

Ce mandat a été marqué par des transformations importantes dans la gestion de la trésorerie nationale et des trésoreries de section du fait de la mise en œuvre des nouvelles règles de « transparences financières des organisations syndicales » imposées par la loi sur la « rénovation du dialogue social ». Dans ces circonstances, le bon déroulement des deux derniers exercices budgétaires n'aurait pu avoir lieu sans le travail considérable accompli par Maurice Zattara, dont la disparition brutale en février 2012 nous a tous profondément affectés. Pour la deuxième fois cette année, les comptes du SNESUP feront l'objet d'un examen par un commissaire aux comptes dont le rapport sera publié au *Journal officiel*.

## VIE SYNDICALE / SYNDICALISATION

### Refonte des fichiers

La période a été électoralement très dense pour les secrétaires de section avec de nombreuses élections locales (CT, Conseils centraux, etc.) ou nationales (CNU, CoNRS...) dont le suivi a lourdement pesé sur le travail du secteur, auquel s'est ajoutée la mise à jour des listes de camarades élu(e)s aux diverses instances représentatives. La syndicalisation est stable à un niveau relativement haut sur la dernière décennie, aux niveaux atteints lors des mobilisations de 2009 – avec environ 4 000 adhérents en début d'année universitaire et 6 200 en fin d'année –, une bonne partie du travail du secteur se

trouve fortement accaparé par l'administration des adhésions, qui n'est pas favorisée par des fichiers de plus en plus difficiles d'utilisation. Pour y remédier, nous avons acté la refonte des fichiers et défini un cahier des charges. Une des tâches de la prochaine mandature sera donc de mettre en place ce nouveau fichier. Cette refonte du fichier doit être l'occasion – et le cahier des charges a été établi dans cette optique – de réorganiser le secteur et son secrétariat afin d'assurer à plein temps le suivi des sections de manière plus rationnelle. Pour faciliter la tâche des secrétaires et des trésoriers de section, le secteur a finalisé et a diffusé un imposant mémo des secrétaires de section et un mémento de quatre pages relevant les informations essentielles. Les restructurations en cours dans l'ESR doivent permettre la coopération intra- ou inter-établissements, par l'intermédiaire de sections de villes, de sections académiques ou de conseils syndicaux d'établissement, dans le respect des statuts. Le suivi des sections a déjà permis d'améliorer le fonctionnement dans certains établissements ou académies. Il faut fluidifier les rapports entre syndiqué(e)s, dans des formes adaptées à chaque situation. Le suivi des sections par un secteur dédié est impératif afin de conseiller au mieux nos camarades. ●

© Flickr.com / Mindnightinfinit



et investi. C'est aussi cette stabilité qui nous permet de procéder à des dépenses d'investissement importantes pour le fonctionnement du syndicat, comme la réalisation d'un nouveau logiciel de gestion du fichier des syndiqués. ●

## Fsu

### Vie fédérale

Des convergences sont recherchées pour faire des propositions communes. Certains sujets conduisent à des appréciations divergentes (loi Sauvadet sur la précarité). D'autres exigent des débats encore inachevés (formation des enseignants).

La loi sur la représentativité impose de nouvelles contraintes, les votes au scrutin de liste se faisant sur le sigle FSU (et non les syndicats), situation déjà rencontrée en 2012 pour les CT des établissements. Il faut donc mieux faire connaître le rôle de la FSU et de ses syndicats, de renforcer nos liens avec le SNCS et le SNASUB au niveau local. Le SNESUP s'est investi dans la préparation du congrès FSU (préparation des thèmes, votes). Il refuse à l'unanimité la modification des statuts proposée par le SNES, diminuant de 70 à 50 % la majorité qualifiée nécessaire pour prendre certaines décisions, ce qui favoriserait les gros syndicats. ●

## SECTEUR COMMUNICATION

### Site...

La renégociation de nos contrats avec nos prestataires (conception graphique, impression, routage) nous a permis depuis juin 2011 de baisser notablement les coûts de nos publications. Une des priorités de cette période était la mise à niveau, notamment d'un point de vue sécurité, de notre site, mais le travail est loin d'être abouti et perdurera après le congrès de Paris 13. De même, le passage du Mémo sur le site a pris énormément de retard mais devrait être bien engagé d'ici fin mars. ●



© Flickr.com / ansproconcept